Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 1 (1863)
Heft: 46

Artikel: Agriculture
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-176760

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 31.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Première Année. — N° 46. LE Samedi 10 Octobre 1863

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (*franc de port*) :
Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.
Tarif pour les annonces : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur Vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Avis. — *Les personnes qui, dès aujourd'hui, s'abonneront pour la seconde année, commençant au 1er décembre 1863, recevront le journal gratis jusqu'à cette époque.*

Lausanne, le 10 Octobre.

Au 1er décembre prochain, le *Conteur Vaudois* terminera la première année de son existence. La bienveillance avec laquelle il a été accueilli, les nombreuses marques d'encouragement qu'il a reçues, ont été pour la rédaction de cette feuille un motif de persévérer dans son œuvre. Quelques-unes des personnes qui ont soutenu le *Conteur* par leur collaboration, en écrivant pour lui des articles auxquels le public a rendu toute justice, sont venus promettre leur concours actif et s'associer plus directement à l'entreprise, qui leur est déjà redevable d'une part notable de son succès.

Nous annonçons donc aujourd'hui la seconde année du *Conteur Vaudois*.

La rédaction continuera de traiter ses sujets à un point de vue essentiellement national et s'efforcera de mériter les témoignages de sympathie qu'elle reçoit chaque jour.

Agriculture.

FÉCONDATION ARTIFICIELLE DES VÉGÉTAUX.

Nous reproduisons, d'après les journaux français, les détails qui suivent sur les travaux récents que M. Hooibrenck a entrepris sur la fécondation artificielle des céréales, des arbres fruitiers et de la vigne. Quoique cette question soit encore à l'étude, nous croyons que les résultats obtenus sont déjà assez concluants pour qu'ils méritent d'attirer l'attention de nos agriculteurs.

Chacun sait que les fleurs renferment un organe femelle ou *pistil* et un organe mâle, les *étamines* qui fournissent le *pollen*. Celui-ci est une poussière très-fine qui venant à tomber sur le pistil le féconde et détermine la formation du fruit. Mais il arrive fréquemment que le vent, la pluie, etc., entraînent au loin le pollen, la fécondation ne se produit pas complétement et un grand nombre de fleurs tombent sans donner de fruit. C'est pour éviter cette déperdition de la poussière fécondante que M. Hooibrenck a eu l'idée de la recueillir pour la distribuer aux organes femelles parvenus à leur complet développement.

L'appareil dont il se sert se compose d'une corde de soixante à septante pieds à laquelle sont attachés des brins de laine de onze à douze pouces de longueur. Ces brins de laine doivent être assez nombreux pour se toucher; une petite balle de plomb de la grosseur d'une chevrotine est attachée à l'extrémité d'une partie d'entre eux, de cinq en cinq fils.

L'appareil est passé sur les épis au moment de la floraison, de manière à les secouer légèrement. Trois personnes sont employées à cette opération : un homme à chaque extrémité de l'appareil et un enfant vers le milieu pour soutenir la corde.

L'opération doit être répétée trois fois, à deux jours d'intervalle. La première fois, elle doit avoir lieu au moment où le pollen se développe d'une manière sensible.

La dépense nécessaire pour féconder deux ou trois arpents ne s'élèverait, dit-on qu'à deux francs, en répétant l'opération trois fois comme nous venons de l'indiquer. L'appareil lui-même ne coûterait pas plus de cinq à six francs et peut durer fort longtemps.

Pour les arbres fruitiers, M. Hooibrenck emploie une autre méthode dont il modifie l'application, suivant qu'il s'agit d'espaliers ou d'arbres en plein vent. Voici comment il opère à l'égard des espaliers : à l'époque où les fleurs s'épanouissent, il touche délicatement les stigmates avec le doigt enduit de miel, puis lorsque toutes les fleurs sont ainsi préparées, il passe sur l'ensemble une petite houppe à poudrer, mais à duvet un peu court; le pollen déplacé par le frôlement de la houppe tombe sur les stigmates emmiellés, y adhère, et la fécondation se trouverait, dit-on, assurée, à ce

point qu'on obtiendrait autant de fruits qu'il y a eu de fleurs opérées.

L'opération, peu dispendieuse, se répète autant de fois qu'on le juge nécessaire.

Pour les arbres de plein vent, tels que cerisiers, pruniers, pommiers, etc., le procédé se simplifie. On fait usage d'une sorte de plumeau, formé de brins de laine, de même nature que celle qu'on emploie pour la fécondation des céréales, et d'environ sept pouces de longueur.

On passe sur quelques-uns des brins une très petite quantité de miel, destinée à retenir le pollen; puis on promène le plumeau, comme pour les épousseter, sur toutes les fleurs de l'arbre.

Le même procédé s'applique à la vigne et à d'autres plantes.

D'après les essais tentés cette année, une commission officielle du gouvernement français a constaté les résultats suivants :

Le froment fécondé a donné un produit de 100 quarterons par arpent (125 quarterons par pose) et le froment non fécondé a produit 83 quarterons par arpent (90 quarterons par pose). Le premier froment pesait 23 livres par quarteron et le second 20 ½ livres, seulement.

Le seigle fécondé a produit 73 quarterons par arpent (103 quarterons par pose) et celui non fécondé a donné 54 quarterons par arpent (67 ½ quarterons par pose). Le poids du premier seigle était de 22 livres et celui du second de 21 livres par quarteron.

L'orge fécondée a donné 96 quarterons et celle non fécondée 67 quarterons par arpent. L'avoine a produit, par arpent, 100 quarterons pour celle fécondée et 72 quarterons pour celle qui ne l'était pas.

On voit, d'après ces chiffres, que par la fécondation artificielle le produit des céréales est, en moyenne, augmenté d'un bon tiers. C'est assez dire qu'il vaut la peine de s'occuper de cette question et de répéter les essais, d'autant plus que la dépense à laquelle ils entraînent est insignifiante. Nous rappelons, en terminant, une observation à laquelle M. Hooibrenck attache une grande importance, c'est de procéder à l'opération aussitôt que la floraison est complète; et comme il arrive ordinairement que la face de l'épi tournée au levant est plus avancée que l'autre, il faut opérer la première fois de l'est à l'ouest, puis, deux ou trois jours après, de l'ouest à l'est; enfin, deux jours plus tard, on promène la frange à volonté et le champ est complétement fécondé.

La littérature actuelle.

S'il y a des temps heureux où l'esprit apaisé gravit les hauteurs sereines de l'art et crée des œuvres d'une immortelle beauté, une telle fortune n'a pas été accordée à notre époque. Nous écrivons pour le jour et pour les passions du moment. Nés au milieu de beaucoup de luttes, nous restons enfermés dans un cercle d'inquiétudes et de passions qui borne notre vue et enferme de toutes parts nos pensées. Redire ces inquiétudes, servir d'écho à ces passions qui demain seront oubliées, rendre quelques-unes des faces multiples de notre société si complexe, rêver au delà quelques espérances flottantes, incertaines; telle est à peu près la tâche unique de la littérature actuelle. Voilà pourquoi le roman, qui se plie si bien à toutes les complications de la pensée moderne, est devenu insensiblement notre œuvre d'imagination la plus intéressante, la plus complète, la plus sérieuse peut-être. — C'est un malheur, mais qu'y faire? C'est en vain qu'on s'en étonne et qu'on s'en irrite. Le mieux est d'en prendre son parti, de relire les beaux livres d'autrefois et d'attendre avec patience des jours meilleurs.

Nous appartenons à un âge de transition et nous en portons nécessairement la faute originelle, c'est-à-dire que tout en ayant de fortes et hautes aspirations, nous sommes frappés d'impuissance. Notre destin est, sans doute, de préparer beaucoup de choses et de n'en pas accomplir. Néanmoins, les jours de lassitude sont passés, la vieille poésie du doute est morte. Si quelques esprits attardés s'y complaisent encore, les jeunes et les forts entrent dans une voie nouvelle non méconnaissable. Il y a dans l'air comme un besoin de croire, d'affirmer et de vivre. La génération actuelle croit aux choses de l'esprit, au vrai, au bien; elle a la vaillance et la volonté.

N'est-ce pas un signe remarquable que cette préoccupation des idées morales à laquelle il est si difficile d'échapper aujourd'hui?

(*Revue chrétienne.*)

Le dimanche matin.

Le dimanche matin peut donner lieu aux études de mœurs les plus variées. Il faut, pour s'en convaincre, l'examiner chez trois classes de personnes : la première qui comprend ce que nous appelons dans le canton de Vaud, *les bons enfants* ou *bons vivants;* la seconde les *hommes sérieux, raisonnables;* enfin, la troisième, ceux qu'on a l'habitude de classer parmi les *gens religieux*, ou qui s'y classent eux-mêmes. Il y a sans doute plusieurs autres catégories, mais nous nous bornerons à esquisser d'un trait ce qui se passe, le dimanche matin, chez les trois que nous venons de citer.

Pour le *bon vivant*, le dimanche commence déjà le samedi soir, car il sait que le lendemain il est permis de se lever tard. A six heures du matin il dort profondément, à sept heures il se retourne, à neuf et demi il se lève d'un bond puis retombe; enfin, à dix heures, il se laisse glisser nonchalamment le long du lit, passe sa main dans ses cheveux, regarde dans la glace sa tête ébouriffée, recule, tombe sur une chaise, s'habille à